

SUISSE - L'Association Suisse d'Assurances (ASA) a rendu publique une étude sur la place de ses membres dans l'économie helvétique. Urs Berger, son président, analyse les succès et les défis de son industrie.

Assurances suisses, la force tranquille

Forte de 72 membres (soit 49'000 collaborateurs en Suisse) encaissant 90% des primes d'assurances nationales, l'ASA présentait le 20 juin ses résultats; ainsi qu'une étude de Bakbasel sur la place de l'industrie dans l'économie helvétique. D'après cette dernière, le secteur représentait environ 4% de l'économie nationale en 2012 (soit 20 milliards de francs), ce qui en fait pour l'ASA «un des principaux moteurs de l'économie suisse».

SATISFECIT OFFICIEL POUR LES ASSURANCES

Sa valeur ajoutée brute représente 33% de celle du secteur financier, faisant contreponds aux établissements bancaires. La collecte est d'environ 9000 francs de primes par habitant, ce qui fait des Suisses les plus assurés au monde (le taux de pénétration était lui de 10% du PIB, ce qui place la Confédération au 8^e rang mondial). Les montants gérés étaient de 1128,3 milliards de francs (soit deux fois le PIB suisse). La progression la plus notable entre 1995 et 2011 est celle des réassureurs, dont la part dans la valeur ajoutée assuran-

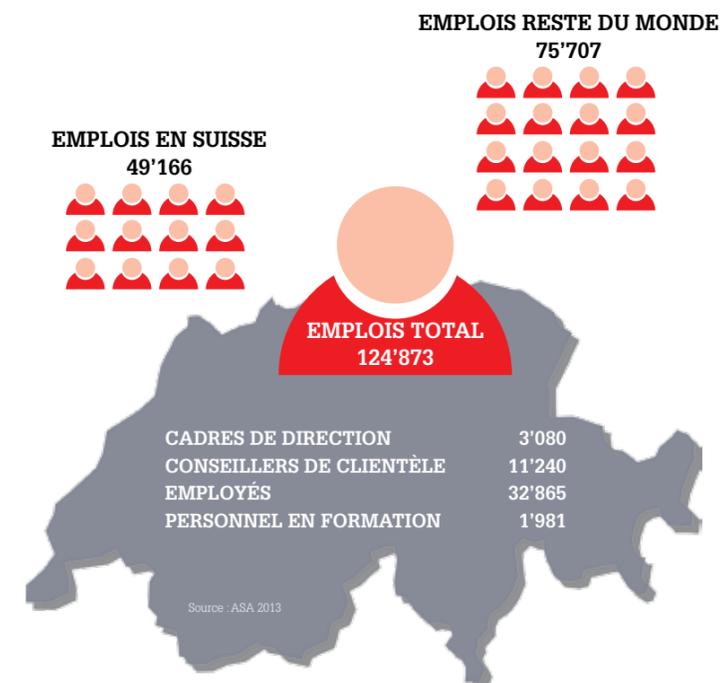
tielle a doublé. Pour Urs Berger, Président de l'ASA, ce sont «les conditions-cadres qui ont favorisé cet essor – et celui des assurances suisses en général». N'ayant pas besoin d'implantations locales, la réassurance s'exporte bien - d'où son développement. «La stabilité politique et économique, une réglementation claire et efficace, des infrastructures bien établies, une main-d'œuvre qualifiée et un système d'imposition favorable font de la Suisse une place attractive pour les assurances», explique Urs Berger.

Faut-il craindre pour autant que la taille des réassureurs (SwissRe) ou de certains assureurs (Zurich) ne donne naissance à l'équivalent suisse d'un AIG «too big to fail»? Urs Berger l'écarte résolument: «Non. Les assureurs suisses ont adopté une gestion du risque avancée dès 2001-2002. Le test suisse de solvabilité (SST) mis en place entre 2006 et 2009 a permis au Conseil Fédéral d'affirmer en 2010 que les compagnies d'assurance ne sont pas concernées par le risque systémique».

Un satisfecit qui vaut son pesant d'or au sortir d'une crise majeure, probablement lié à l'abandon



Urs Berger (ASA), un président satisfait.



► L'EMPLOI CHEZ LES ASSUREURS SUISSES

du modèle de «bancassurance» en Suisse. Le Président de l'ASA évoque à ce sujet «des raisons probablement culturelles. L'approche des clients et les produits eux-mêmes sont différents entre banque et assurance. La Suisse a établi un modèle plus partenarial», privilégiant la diversité de l'offre et un certain focus sur les modèles d'affaires respectifs.

DES DÉFIS IMPORTANTS

Pourtant, l'industrie de l'assurance doit faire face à ses propres défis, à commencer par l'assurance-vie. Cette dernière subit les mêmes aléas que les caisses de pension: l'obligation d'atteindre des taux garantis avec des actifs sans risques délivrant un rendement insuffisant. Pour y remédier, les assureurs se sont tournés vers les obligations d'entreprises et l'immobilier. Par ailleurs, la Finma a assoupli temporairement le SST pour tenir compte des conditions de marché. L'assurance-vie évolue progressivement vers un modèle où le client choisit des fonds et donc son profil de risque.

Le deuxième défi est réglementaire et européen. La Directive Solvabilité II est une pierre dans le jardin des assureurs suisses. En

effet, ces derniers ont déjà l'expérience du SST et ont fait la preuve qu'il fonctionne. L'objectif est que le SST et Solvabilité II convergent, pour éviter de pénaliser les assureurs helvétiques. «Le Swiss Finish ne doit pas être top élevé pour maintenir notre compétitivité», explique ainsi Urs Berger.

Troisième défi: le changement climatique, qui affecte les assureurs et réassureurs suisses. La profession y répond, d'après le Président de l'ASA, par des investissements en recherche (par exemple une Chaire de climatologie à l'Université de Berne), et par la prévention en investissant dans les infrastructures (telles que les digues pour gérer les inondations). L'objectif est aussi de mieux cibler les comportements des clients et de les inciter à agir préventivement. Les assurances sur les risques naturels ont été adaptées et les plafonds relevés, comme l'illustre l'augmentation de la limite de couverture de 1 à 2 milliards. Il faut à cet égard noter l'effort des assureurs qui ont en 2005 accepté de payer les 300 millions au-delà de la limite de couverture du milliard dans le cas de dégâts naturels exceptionnels. ■

PAR CYRIL DEMARIA

CELUI QU'ON
COPIE EST
L'ORIGINAL*



L'ORIGINAL

* Négocier auprès de l'original signifie plus de sécurité, de qualité et de transparence.

En tant que Bourse suisse de produits structurés, nous définissons des standards rigoureux. Nous garantissons en permanence un négoce de première qualité et un service parfait. Nous sommes donc les seuls à vous faire bénéficier d'une qualité, d'une transparence et d'une sécurité maximales.